



GI:DP/LEB/86/004
Compte rendu final

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ومراكز القطاع العام

Document de projet pour la réactivation de
CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

LIBAN

Compte rendu final du projet
préparé pour
le Gouvernement du Liban
par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
agissant en qualité d'agence d'exécution du
Programme des Nations Unies pour le développement

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1993

LISTE DES ABREVIATIONS

AGRIS	- Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles
CAT	- Comité d'appui technique
CDA	- Centre de documentation agricole
CDR	- Conseil de développement et de reconstruction
CNRS	- Conseil national de la recherche scientifique
IRA	- Institut de recherches agronomiques
Unesco	- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

1. INTRODUCTION

1.1 Historique du projet

Les événements survenus au Liban ont eu des conséquences négatives, notamment en ce qui concerne les administrations publiques. Le travail est ralenti et parfois provisoirement arrêté.

L'économie nationale a souffert et le secteur agricole, en particulier, a été durement touché. Des efforts devaient être faits pour relancer cette branche vitale du pays. De nombreux documents (études techniques, enquêtes, rapports de missions ou de projets, résultats de recherches, etc.) préparés par des experts étrangers et libanais se trouvaient éparpillés dans les différents ministères, les offices autonomes et les universités. Ces documents qui contiennent des informations essentielles pour le développement devaient servir de base aux efforts de relance et de reconstruction du secteur agricole.

Les événements que connaît le Liban ont provoqué la perte et la destruction partielle de cette documentation, même dans les institutions d'origine. Ainsi, certains documents très importants étaient devenus rares et risquaient de devenir introuvables. C'est la raison pour laquelle il était indispensable et surtout urgent que toute cette littérature qui a coûté du travail et de l'argent soit sauvegardée, organisée et mise à la disposition de tous ceux et celles qui sont engagés dans le développement du pays.

Malgré la situation actuelle et les difficultés de toutes sortes, un Comité d'appui technique (CAT) a été créé pour la reconstruction du secteur agricole. Dans le cadre des activités de ce Comité et grâce à un effort personnel des fonctionnaires, un Centre de documentation agricole (CDA) a pu être aménagé à l'Institut de recherches agronomiques (IRA) à Fanar où une partie de la littérature agricole a été récupérée auprès des organismes publics et souvent auprès des particuliers qui ont bien voulu prêter leurs documents. Il restait toutefois une partie importante de documents à collecter, à traiter et à mettre à la disposition des utilisateurs.

Dans ce but, le Ministère de l'agriculture, avec l'assistance de la FAO, avait envoyé deux de ses fonctionnaires suivre des stages de spécialisation ou de formation en France afin de leur permettre, dès leur retour, d'organiser et de prendre en charge le Centre de documentation agricole.

Toutefois, une assistance technique et financière était nécessaire pour permettre au CDA d'atteindre ses objectifs, car le budget annuel du Ministère de l'agriculture était limité au paiement des salaires des fonctionnaires.

Le Ministère de l'agriculture, à travers le Conseil de développement et de reconstruction (CDR), a présenté une requête d'assistance au PNUD, qui s'est concrétisée par le projet identifié en page de titre.

1.2 Dispositions officielles

Le document de projet, signé les 9, 12 et 16 mars 1987 respectivement par le Gouvernement libanais, la FAO et le PNUD, fixait à 36 mois la durée des activités à compter du mois de janvier 1987. Le projet n'a commencé effectivement que le 1^{er} juillet 1987, après la nomination du directeur national. Le projet devait prendre fin en juillet 1990, mais l'arrêt forcé des activités pendant les quatre derniers mois, à cause de l'état d'insécurité régnant dans le pays, a amené le PNUD à prolonger la durée du projet jusqu'à la fin du mois de juin 1991.

La FAO était désignée comme agence d'exécution et l'IRA, organisme gouvernemental de contrepartie.

La contribution du PNUD, fixée à 146 000 dollars EU, puis révisée par la suite à la baisse et portée à 142 350 dollars EU, a couvert des frais de personnel national (cf. annexe 1), de formation (cf. annexe 2), l'achat d'équipement (cf. annexe 3) et des frais divers.

Celle du Gouvernement libanais, en nature, équivalente à 1 792 000 LL consistait en la mise à la disposition du projet de personnel national (cf. annexe 1).

1.3 Objectifs du projet

1.3.1 Objectifs de développement

Le projet devait contribuer aux efforts de développement du secteur agricole au Liban, durement touché par les événements, en mettant à la disposition de tous ceux qui sont concernés par ces efforts la documentation agricole nécessaire et en particulier les résultats des études et recherches effectuées auparavant.

1.3.2 Objectifs immédiats

En premier lieu, le projet devait retrouver et sauvegarder la documentation libanaise et étrangère relative au secteur agricole, y compris celle concernant l'alimentation, les forêts, les pêches et le développement rural. Ensuite, il devait organiser cette documentation et la mettre à la disposition des chercheurs, de l'administration publique et d'autres utilisateurs concernés par le développement agricole du pays.

Pour atteindre ces objectifs, le projet devait réaliser:

- Une collection sur microfiches-mères de plus de 5 000 documents agricoles sur le Liban, et la mettre à l'abri du feu et de la destruction.
- Des collections de copies diazo des microfiches-mères à mettre à la disposition des utilisateurs au CDA et dans les autres institutions intéressées.
- Une base de données nationale de références bibliographiques agricoles gérée et maintenue sur micro-ordinateur.
- Une bibliographie agricole nationale avec index auteurs et index matières.
- Une liste périodique des acquisitions.
- Un service de question/réponse et un service de fourniture de documents en photocopie ou microfiche.

2. RESULTATS DES TRAVAUX REALISES ET CONCLUSIONS

Toutes les activités décrites dans le document de base ont été entreprises et les objectifs du projet ont été en grande partie atteints.

2.1 Structure

Le Centre de documentation agricole a travaillé en étroite collaboration avec le Centre de documentation du Conseil de développement et de reconstruction et avec le Centre de documentation du Conseil national de la recherche scientifique (CNRS) qui est le Centre national AGRIS (Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles).

Le CDA, quoique disposant de l'équipement nécessaire et de personnel formé, a fonctionné sans une reconnaissance formelle et une structure bien définie. Son rattachement à l'IRA a été considéré comme provisoire.

Malgré les conditions difficiles qui prévalaient dans le pays et qui empêchaient un travail normal et continu, la motivation du personnel a aidé à surmonter divers obstacles et des résultats assez importants ont pu être obtenus à partir des activités entreprises. Cela devrait inciter le Gouvernement à donner une suite au travail réalisé et à doter le Centre d'une structure bien définie et de ressources pour qu'il soit opérationnel.

2.2 Collecte de documents

L'objectif principal du projet qui était de retrouver et de sauvegarder la documentation libanaise et étrangère relative au secteur agricole libanais a été une activité prioritaire.

La documentation agricole concernant le Liban est estimée à environ 10 000 documents dispersés dans plus de 40 organismes et chez un grand nombre de particuliers. Presque toutes ces sources ont été contactées et plusieurs ont mis tous leurs documents à la disposition du Centre.

Toutefois, le changement d'adresse de plusieurs organismes, les difficultés auxquelles s'est heurté le projet pour contacter les organismes et l'inaccessibilité de plusieurs régions ont ralenti le processus de collecte des documents. De ce fait, un travail assez important reste à faire pour collecter les documents disponibles dans les organismes et chez les particuliers identifiés par le Centre.

Malgré les conditions difficiles dans lesquelles le projet a dû travailler et grâce à la collaboration de la FAO, du CDR et de certains offices gouvernementaux, le Centre dispose à présent d'environ 3 000 documents sur microfiches ou en imprimés. Ces documents sont mis à la disposition des personnes intéressées et peuvent servir de base à toute étude de planification, de reconstruction et de développement du secteur agricole.

2.3 Catalogage et indexation

Le Centre a suivi une méthodologie de catalogage et d'indexation compatibles avec AGRIS et les règles anglo-américaines de catalogage. Le plan de catégorisation AGRIS/CARIS a été utilisé pour la classification des documents, et le thésaurus AGROVOC, développé par la FAO, pour l'indexation. L'adoption de la méthodologie AGRIS a permis

d'intégrer dans la base bibliographique locale les références relatives à des documents publiés à l'extérieur du Liban sans avoir à les cataloguer et à les indexer.

2.4 Microfilmage

Le Centre dispose d'un matériel moderne complet pour le microfichage sous jaquette comprenant une camera 16 mm, une développeuse, un duplicateur de diazos, un lecteur reproducteur sur papier ordinaire, un appareil pour insertion sous jaquettes et des lecteurs de microfiches.

Soixante pour cent des documents collectés ont été reproduits sur microfiches répondant aux normes de qualité requises. Pour sauvegarder le travail, toutes les fiches-mères (jaquettes) sont conservées dans un coffre ignifuge dont l'accès est réservé. Les diazos par contre sont mises à la disposition des utilisateurs. Chaque organisme public ou autonome peut recevoir une collection diazo de ses propres documents ou autres suivant ses besoins.

2.5 Constitution d'une base de données sur micro-ordinateur

Une base nationale de données bibliographiques a été constituée sur micro-ordinateur à l'aide du logiciel Micro-CDS/ISIS développé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et les applications préparées par la FAO, à savoir AGRIN qui est compatible avec AGRIS. Cette base comprend tous les documents relatifs au Liban entrés dans AGRIS ainsi que les acquisitions du Centre. Le logiciel Micro-CDS/ISIS a été également installé sous sa version arabe pour permettre la gestion de bases de documents bibliographiques en arabe.

En outre, le Centre a été équipé d'un lecteur de compact disque CD-ROM et la base de données AGRIS, ce qui permet au Centre de disposer de plus de 2 000 000 de références sur la littérature agricole mondiale. Ainsi, le Centre est parfaitement équipé non seulement pour la gestion locale de l'information mais pour offrir des services variés aux utilisateurs.

2.6 Services aux utilisateurs

Dès le début, le Centre a dû répondre aux demandes des utilisateurs dont le nombre augmentait au fur et à mesure que le CDA se développait.

Compte tenu de son emplacement à Fanar, à proximité des Facultés de sciences et d'agriculture de l'Université libanaise, de l'Ecole agricole et d'autres Facultés, les visiteurs

pouvaient s'y rendre facilement. La majorité des visiteurs étaient des étudiants, des professeurs et des consultants dans le domaine du développement agricole.

2.7 Bibliographie

Le Centre a publié le volume 1 et le volume 2 de la bibliographie agricole libanaise. Cette bibliographie extraite de la base de données AGRIS 1975-88 comprend les documents agricoles publiés au Liban et les documents relatifs au Liban ou écrits par des auteurs libanais et publiés à l'étranger.

2.8 Formation du personnel

Le traitement de données sur micro-ordinateur et l'indexation au moyen du thésaurus ont nécessité la formation du personnel du projet à l'étranger. Par contre, une formation a été organisée sur place, dans les domaines du traitement bibliographique et du microfilmage, où les consultants locaux étaient disponibles pour dispenser la formation requise.

2.8.1 Formation sur place

Deux consultants nationaux ont été engagés, chacun pendant une durée de deux mois, pour former deux personnes et mettre en oeuvre les activités suivantes:

- i. Microfilmage: Le consultant a formé la personne responsable à la méthodologie du microfilmage et a établi un plan de travail pour mettre en route et faire fonctionner la chaîne de microfilmage.
- ii. Traitement bibliographique: Le but de la seconde consultation était de constituer une base nationale de données bibliographiques sur micro-ordinateur à l'aide du logiciel Micro-CDS/ISIS. Le consultant national a formé le personnel local à la méthodologie AGRIS et à l'utilisation du thésaurus AGROVOC pour l'indexation.

2.8.2 Formation à l'étranger

Trois personnes ont bénéficié de plusieurs voyages d'études à l'étranger pour des formations complémentaires:

- Formation de base à l'utilisation du Micro-CDS/ISIS à Varsovie (Pologne).
- Formation aux applications AGRIN et formation à l'utilisation d'AGROVOC à la FAO Rome (Italie).

- Formation sur Micro-CDS/ISIS en arabe au Centre de documentation de la Ligue arabe à Tunis (Tunisie).
- Formation aux techniques documentaires à Bordeaux (France).

2.9 Missions de suivi

La Division de la bibliothèque et des systèmes documentaires qui était la division responsable de l'exécution du projet et de son appui technique, a organisé en 1992, après la fin du projet, deux missions de suivi pour revoir la situation du Centre, assurer une formation complémentaire *ad hoc* et mettre à jour les recommandations pour le développement ultérieur du Centre.

3. RECOMMANDATIONS

Les événements survenus au Liban ont durement touché les différents secteurs de l'économie libanaise, et tout particulièrement le secteur agricole.

Le Gouvernement libanais a entrepris un travail extraordinaire pour relancer les différents pôles de production. Le secteur agricole fera sans doute l'objet d'une attention spéciale et prioritaire car il est à la base de tout développement dans le pays et il assure un revenu direct ou indirect à une partie importante de la population.

Un plan directeur de développement, en cours d'élaboration, nécessitera la préparation de projets de développement dans les différents domaines.

De nombreux documents (études techniques, enquêtes, rapports de mission ou de projets, comptes rendus de recherches, etc.) ont déjà été préparés par des experts étrangers et libanais et traitent des sujets de développement de l'agriculture libanaise. Ces documents qui ont coûté de l'argent et du travail contiennent des informations pertinentes et indispensables à l'action du développement et doivent servir de base aux efforts de relance et de reconstruction du secteur agricole.

Le projet a déjà obtenu des résultats appréciables dans ce sens. Il a réussi à constituer un fonds de documentation sur le secteur agricole. Un grand nombre de documents a été collecté, microfilmé et mis à l'abri et, en même temps, a été rendu accessible à toute personne intéressée.

Cependant les documents se trouvant encore éparpillés dans les différents ministères, offices autonomes et Universités, doivent être récupérés avant de devenir introuvables ou même détruits. De plus, le travail de documentation est un processus continu; des documents sont publiés continuellement et il est indispensable de les identifier et de les collecter.

A présent, un noyau de Centre de documentation agricole existe et dispose des moyens humains et techniques pour être opérationnel. Pour répondre aux besoins croissants du pays et des programmes de relance de l'agriculture, ce noyau doit se développer. A cet effet, le Centre a besoin d'une structure administrative et d'un budget de fonctionnement. Il faut également prévoir la formation d'autres personnes qui seront appelées à répondre aux besoins croissants et à assurer la continuité du travail dans le cas où l'un des membres du CDA serait absent.

A cet effet, les recommandations ci-après sont formulées à l'intention du Gouvernement libanais dans l'espoir qu'elles recevront une attention particulière pour que des décisions soient prises avant que le Centre ne perde son élan.

3.1 Rattachement du Centre à l'IRA

Il est recommandé de rattacher le Centre de documentation agricole à l'Institut de recherches agronomiques à Fanar.

Le Centre constituera une extension de la "Section bibliothèque" qui existe déjà dans le cadre de l'IRA.

Le rattachement du CDA à l'IRA-Fanar devrait être fait pour les raisons suivantes:

- Le Centre existe déjà à Fanar dans l'IRA.
- Les locaux qui ont été mis à la disposition du projet ont été aménagés spécialement pour un Centre de documentation:
 - . une grande salle a été aménagée pour recevoir le public. Elle renferme les étagères où sont disposés les documents, les lecteurs de microfiches, etc.;
 - . un atelier a été aménagé au premier étage pour le microfilmage et l'insertion sous jaquettes, etc.;
 - . des chambres ont été aménagées pour le travail sur ordinateur et les travaux annexes.
- L'emplacement du Centre à Fanar est central. Il se trouve à proximité des Facultés des sciences et de l'agriculture de l'Université libanaise, de l'Ecole agricole, du Ministère de l'agriculture et d'autres centres culturels de la région.

- Il présente des facilités d'accès et de parking, ce qui encourage les personnes à s'y rendre.
- L'emplacement du Centre au sein de l'IRA assurera un échange continu entre les chercheurs, le Centre et les utilisateurs.

3.2 Personnel

Le cadre de l'IRA ne prévoit qu'une personne responsable de la bibliothèque. Il est cependant nécessaire de nommer, dans le décret de rattachement du CDA à l'IRA, le personnel technique de l'IRA.

Le cadre du Centre de documentation comprendra:

- un responsable de la bibliothèque (poste existant). Il sera chargé de l'administration de la section et de la collecte des documents;
- un documentaliste: technicien dans le domaine de la documentation informatisée;
- un aide-documentaliste: technicien en matière de documentation, de catalogage et d'indexation; de plus, il sera chargé du Service utilisateurs;
- un microfilmateur: technicien dans le domaine du microfilmage;
- un aide-microfilmateur: technicien dans le domaine du microfilmage; il sera responsable de l'insertion sous jaquettes et de la reliure des livres, etc.;
- un dactylographe trilingue.

L'ingénieur agronome pour l'indexation devra être laissé en poste. Il faudra également prévoir l'emploi d'un informaticien à temps partiel pour assurer le bon fonctionnement du matériel et les applications informatiques.

L'expansion de la Section bibliothèque et l'emploi de nouveaux employés pourront faire l'objet de retards car si le personnel requis n'existe pas parmi les fonctionnaires de l'IRA, des formalités seront nécessaires avec la Fonction publique.

Pour assurer la continuité du travail, il est recommandé de détacher définitivement le personnel existant, en accord avec leurs administrations respectives. Ce même personnel sera en mesure d'assurer la formation des nouveaux fonctionnaires qui seront appelés à rejoindre le Centre.

3.3 Budget

Le budget nécessaire pour le fonctionnement du Centre fera partie intégrante du budget général de l'IRA.

Toutefois, compte tenu des restrictions imposées sur les budgets ordinaires et du fait que le budget ordinaire ne prévoyait aucune allocation pour la Section bibliothèque, il est recommandé que l'administration de l'IRA prévoit dans son budget annuel les sommes nécessaires pour le bon fonctionnement du Centre lorsque celui-ci sera rattaché à l'IRA.

Le budget annuel nécessaire au Centre est estimé comme suit:

	<u>Dollars EU</u>
- Personnel	payé par le budget général
- Entretien de l'équipement et du matériel	3 000
- Frais de fonctionnement (électricité, communications)	3 000
- Achats de films et jaquettes, etc.	3 000
- Frais divers	<u>1 000</u>
<u>Total</u>	<u>10 000</u>

Il est recommandé qu'un fonds de roulement soit constitué au Centre. Les sommes perçues à titre de services (photocopies, duplications, etc.) seront comptabilisées et serviront de fonds de roulement pour compenser une partie des frais.

3.4 Plan de travail

Il est recommandé que le plan de travail établi dans le document du projet soit adopté par le Centre afin de renforcer les activités nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

Le plan de travail du Centre devra comprendre les activités suivantes:

- Recherche et collecte des documents existants au Liban et à l'étranger et relatifs au secteur agricole libanais.
- Microfilmage des documents et reproduction des diazos pour leur mise à la disposition des utilisateurs.
- Etablissement de la base de données sur micro-ordinateur pour faciliter la recherche bibliographique et mieux servir les utilisateurs.
- Renforcement du Service utilisateurs par la distribution de lecteurs de microfiches aux établissements intéressés et en mettant à leur disposition les diazos dont ils ont besoin. Le Service utilisateurs devra comprendre un service question/réponse, de même que la fourniture de documents sous forme de microfiches ou photocopies.

Ultérieurement, une bibliographie agricole devra être élaborée et distribuée à tous les intéressés.

- Des échanges devront être faits entre le Centre et les différents Centres de documentation agricole nationaux et internationaux. Au niveau national, une étroite collaboration devra être maintenue avec le Centre national AGRIS/CARIS au CNRS et avec le Centre de documentation du CDR. Le Centre devra pouvoir également s'appuyer sur les bibliothèques universitaires existant au Liban et faire des arrangements de services d'intérêt mutuel.

En conclusion, il est nécessaire de poursuivre le travail déjà entrepris par le Centre de documentation, et cela, en rattachant le Centre à l'IRA, et de prévoir dans son budget annuel les sommes nécessaires pour entreprendre les activités décrites dans son plan de travail. Le Centre de documentation agricole est en effet indispensable pour toutes les études qui seront éventuellement faites dans le cadre des projets de reconstruction et de développement du secteur agricole qui a été durement touché par les événements survenus dans le pays.

Annexe 1

LISTE DU PERSONNEL DU PROJET

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date d'arrivée</u>	<u>Date de départ</u>
Samir Abu Jawdeh	Directeur national		
Samir Nasrallah	Indexeur		
André Saliba	Indexeur		
Wadad Asmar	Documentaliste		
Laïla Rhaïem	Aide-documentaliste		
Gisèle Yaghi	Microfilmneur		
Antoinette Farah	Secrétaire		
Joseph Chedid	Aide-microfilmneur		
Wadad Chahin	Messagère		
 <u>- Consultants nationaux</u>			
Riad Khuneiser	Consultant en microfiche	15.2.1988	31.7.1988
Amal Habib	Consultant en base de données	1.3.1988	31.7.1988

Annexe 2

LISTE DES VOYAGES D'ETUDES ORGANISES PAR LE PROJET

<u>Nom</u>	<u>Objet de la formation</u>	<u>Lieu</u>	<u>Durée</u>
André Saliba	Indexation avec le thésaurus AGROVOC	FAO, Rome, Italie	Août 1988 (deux semaines)
Wadad Asmar	Utilisation du micro-ordinateur pour l'établissement d'une base de données agricoles selon le système Micro-CDS/ISIS établi par l'Unesco et adopté par la FAO	Centres de documentation: à Rome, Italie à Varsovie, Pologne à Tunis, Tunisie	9-14.10.1988 14-31.10.1988 3-11.11.1988
Layla Rhaïem	Documentation agricole	Centre de documentation de l'Ecole internationale de Bordeaux, France	30.1-10.3.1989

Annexe 3

LISTE DE L'EQUIPEMENT FOURNI PAR LE PNUD

	<u>Coût</u> <u>(dollars EU)</u>
Coffre ignifuge Wako "NOM"	913
Caméra 16 mm Canon-Canonfile 100	5 600
Développeuse de films argentiques Canon AP 165	4 200
Duplicateur diazo de microfiches Canon KP 480 Kal-Fischer	4 300
Lecteur-reproducteur de microfiches sur papier ordinaire Canon PC P70	3 700
Micro-ordinateur 910E ACER compatible IBM AT, avec imprimante STAR NX-15	3 900
Onduleur Bel 1,2 kVA	1 500
Machine à écrire électronique Sharp XQ 380	940
Lecteurs de microfiches AGFA Copex LD 750 (10)	5 000
Photocopieuse Canon NP 3725	6 930
Lecteur NEC CDR-72 CD-ROM avec interface	800
Micro-ordinateur ACER 1220 avec imprimante HP Laser jet II et onduleur 500 VA	10 000

Annexe 4

LISTE DES DOCUMENTS PREPARES AU COURS DU PROJET

The Lebanese Agricultural Bibliography

- Volume 1 - 1975-85
- Volume 2 - 1986-88.

الجمهورية اللبنانية
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)